

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
SARLAT

Commune de LIMEYRAT

L'an deux mil vingt trois, le jeudi six juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 1er juillet 2023

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Pour	8
Contre	0
Abstention	2

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, M. RAYNAUD Sylvain, Mme MOULINIER Annie, Mme PATRIS Hélène M. DUMAURE Arnaud.

Absente : Mme GAILLARD Christine

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2023-28 : Modification du siège social du Syndicat Eau Cœur du Périgord

Le Maire expose :

Le Syndicat Eau Cœur du Périgord a son siège social dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux.

Celle-ci ayant vendu ses locaux du 1 Boulevard Lakanal à Périgueux et transférer son siège social au 255 Rue Martha Desrumaux à Périgueux, le Comité syndical Eau Cœur du Périgord a décidé par délibération n° D_SY_2023_011 de transférer son siège social au 255 Rue Martha Desrumaux à Périgueux.

Conformément à l'article L5211-20 du CGCT, cette proposition doit être soumise aux collectivités membres du syndicat dans un délai de trois mois, sans quoi la décision est réputée favorable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **se prononce** par huit voix pour, aucune contre et deux abstentions **pour la modification du siège social** du Syndicat Eau Cœur du Périgord.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

le 7 juillet 2023

Le Maire, Claude SAUTIER



Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 07/07/2023